

Cours « Types de fichier et logiciels associés »

1 – Les types de fichiers

Un fichier est associé à un type de fichier (Word, Excel, Programme, Image, ...). De ce type de fichier dépend l'icône et l'extension du fichier. Pour afficher l'extension d'un fichier dans le poste de travail, choisissez « Outils/Options des dossiers/Affichage » et décochez la case « Cacher l'extension des fichiers dont le type est connu ».

L'icône indique le programme qui s'ouvre lorsqu'on double-clique sur le fichier.


En fonction du type de fichier, seuls certains logiciels seront aptes à ouvrir le fichier en question.



2 – Les documents

La suite Office de Microsoft

Vous connaissez certainement la gamme de produits Microsoft Office :

Word :  pour les documents : extension **.doc**

Excel :  pour les tableaux : extension **.xls**

Dans Microsoft Office, il y a aussi les documents Power Point  pour les présentations (**.ppt**)

Ces logiciels Microsoft sont payants. Néanmoins, si vous ne désirez pas les acheter pour créer des fichiers de ce type, vous pouvez gratuitement les visualiser : <http://www.microsoft.com/downloads/>

Si vous souhaitez en créer, il existe des logiciels gratuits permettant de générer des documents au format **.doc** et lisible par Word : c'est notamment le cas de OpenOffice à l'adresse <http://fr.openoffice.org/> qui propose une réelle alternative gratuite aux logiciels Microsoft : les icônes et les menus ont été imités afin d'éviter que les utilisateurs habitués à Office ne soient pas perdus...

StarOffice, un autre concurrent proposé par Sun Microsystems est proposé à un prix abordable : <http://fr.sun.com/produits-solutions/logiciels/staroffice/>

Les autres formats de fichiers pour les documents

Très fréquemment, les documents sont disponibles au téléchargement au format **.pdf**. Ce type de fichier est très répandu et permet de proposer des fichiers de taille réduite (en comparaison avec Word). La technique utilisée est très simple : elle résume le document à une version imprimée : c'est-à-dire que les données contenues dans le fichier sont les mêmes que ceux qui sont envoyés à l'imprimante. En contrepartie, les images sont par exemple de moins bonne qualité.



Les fichiers PDF (Adobe Portable Document Format) nécessitent le logiciel **Acrobat Reader**. Ce logiciel est téléchargeable gratuitement à l'adresse <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Enfin, il existe aussi des formats textes qui permettent de proposer des documents et qui sont lisibles par de nombreux logiciels :

- **.rtf** (Rich Text Format) : mise en page limitée
- **.txt** (Texte) : mise en page impossible

3 – Les images

Il existe de nombreux formats d'images différents. La majorité des logiciels propose des formats d'images propriétaires. Ces formats ont un inconvénient de taille : nous ne sommes jamais sûrs de retrouver ce format d'image avec un autre logiciel ! Si le logiciel disparaît, ou si on souhaite modifier notre image avec un autre logiciel, on risque de ne pas pouvoir ouvrir notre fichier...



Nous recommandons d'utiliser 3 types d'images : les **.bmp**, les **.gif** et les **.jpg** (ou **.jpeg**) :

- **.bmp** : c'est le format qui était le plus utilisé dans les premières années de l'informatique. Les fichiers sont bruts (il n'y a pas de compression), ce qui engendre des images de très grande taille (à ne pas envoyer par Internet !).
- **.gif** : utilisé sur Internet, ce format de fichier est principalement destiné aux dessins (et non aux photos !). C'est dans cette utilisation que la compression est la plus efficace. Il est cependant limité à 256 couleurs.
- **.jpg** (ou **.jpeg**) : également utilisé sur Internet, c'est actuellement le plus utilisé, notamment dans le monde de la photo, car l'algorithme très complexe de compression est également très efficace. Il permet d'obtenir des fichiers de grande qualité ayant une taille 30 fois inférieure aux fichiers **bmp**.

D'autres formats existent et sont parfois utilisés par des classes d'utilisateurs particuliers : les **.tiff** sont par exemple très utilisés dans le milieu de l'édition.

4 – Les fichiers compressés

Les fichiers compressés sont en fait un ou plusieurs fichiers compressés en un seul fichier plus petit afin de sauver de l'espace disque ou du temps de téléchargement. Lorsque l'on reçoit des fichiers compressés, il faut les décompresser avant de pouvoir les lire et s'en servir.

Il existe plusieurs formats dont les deux plus connus sont les fichiers ZIP :  avec l'extension **.zip** et les fichiers RAR  avec l'extension **.rar**

Pour décompresser un fichier ZIP, on peut utiliser l'utilitaire **WinZip** ou l'utilitaire **WinRAR**. Vous pouvez télécharger ces deux logiciels sur le site <http://telecharger.01net.com/>

Pour télécharger et décompresser un document ZIP : Sur le site Internet, cliquez sur le document ZIP désiré avec votre bouton de droite et choisissez l'option « enregistrer la cible sous... » (*Internet Explorer*) afin d'enregistrer le fichier dans le répertoire de votre choix sur votre disque dur.

À l'aide de votre gestionnaire de fichiers, ouvrez le répertoire dans lequel vous avez déposé votre document et cliquez deux fois sur votre fichier ZIP. Le logiciel approprié s'ouvrira automatiquement. Cliquez sur le bouton « Extract ». Choisissez le répertoire de destination des fichiers décompressés et cliquez sur le nouveau bouton « Extract ».

5 - Les autres types de fichiers

.wav, .mid, .mp3 : fichiers audio (logiciel : tout lecteur audio, **Winamp**)

.ra .rm .ram : fichiers audio ou vidéo (logiciel : **Real Player**)

.mpg .mpeg .mp2 .avi : fichiers vidéo (logiciel : tout lecteur vidéo, **Windows Media Player**)

.htm .html .php .asp : fichiers Internet lisible avec un navigateur (**Internet Explorer, Netscape**)

6 – Les différentes licences des logiciels

Il existe 3 types de licence :

- Les logiciels **payants** : on doit s'acquitter du prix d'une licence pour pouvoir utiliser le logiciel.
- Les logiciels **shareware** : on a le droit d'installer le logiciel et de le tester pendant un certain temps : si le logiciel vous convient, vous devez acquitter le prix d'une licence pour continuer à l'exploiter
- Les logiciels **freeware** : on a le droit d'installer et d'utiliser le logiciel à volonté (on a même le droit de remercier l'auteur ! ☺)

NB : **Windows, Word, Excel, Paint Shop Pro, Nero Burning Room, Studio** sont entre autres des logiciels payants. Les installer dans leur version complète (par CD) sans s'être acquitté de la licence est considéré comme piratage et est punissable par la loi. Certaines de ces licences vous ont peut-être été accordées à l'achat de votre ordinateur (logiciels pré-installés).